

# Territoire habitat

## Le logement locatif de référence



## Pièces à fournir

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi Territoire habitat pour votre demande de logement. Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre organisme. Présent dans 45 communes du Territoire de Belfort, Territoire habitat est en mesure de vous proposer un appartement qui correspond à votre besoin en terme de localisation, de surface ou de loyer.

Nous nous engageons à étudier votre demande et votre situation dans les meilleurs délais, afin de vous proposer le logement qui vous conviendra.

Les conseillères et conseillers logement du service des locations sont à votre disposition pour examiner avec vous votre demande et étudier la réponse que nous pourrions y apporter.

Nous espérons bientôt vous compter parmi nos locataires.

Territoire habitat



Afin de constituer votre dossier de demande de logement, veuillez faire parvenir, en un seul envoi, au siège de Territoire habitat, les pièces indiquées ci-dessous :

### ◇ Le questionnaire de demande de logement complété

### ◇ Justificatif de la composition familiale

- Une photocopie du livret de famille ou, si vous êtes célibataire sans enfant, une photocopie de la carte d'identité.
- Si une naissance est attendue dans votre foyer : un certificat de grossesse.
- En cas de divorce ou de séparation : la photocopie du jugement de divorce (justifiant une éventuelle pension alimentaire) ou du jugement de non-conciliation ou l'attestation de l'avocat.
- Nationalité étrangère : la photocopie du titre de séjour (recto-verso) pour tous les futurs occupants du logement.

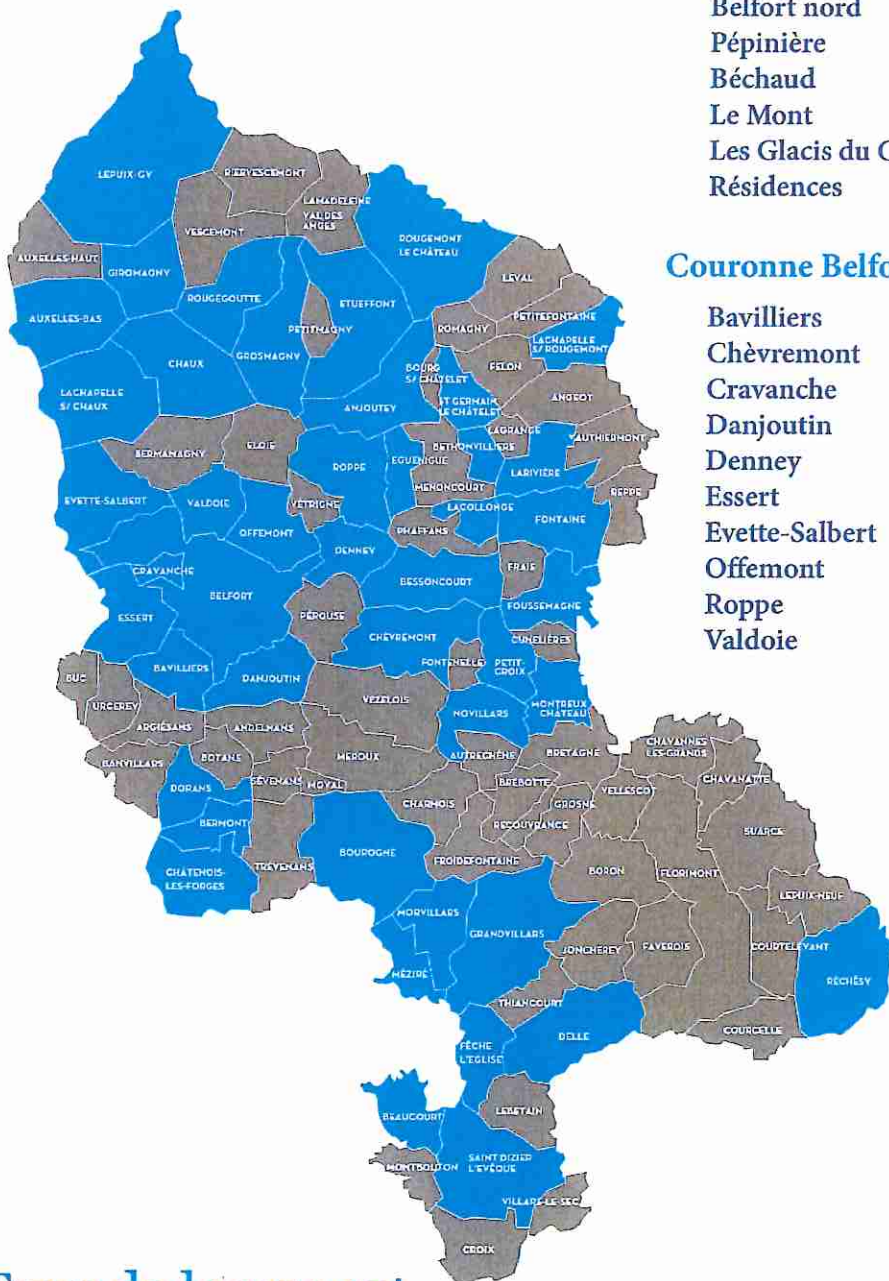
### ◇ Ressources et emploi

- La photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition reçu (revenus annuels imposables du demandeur et des autres occupants).
- Si vous êtes salarié(e) : la photocopie de votre dernière fiche de paie ainsi qu'une attestation de votre employeur (précisant la date d'embauche et la durée du contrat).
- Si vous êtes demandeur(euse) d'emploi : la photocopie de la notification de vos droits et le dernier avis de paiement.
- Si vous êtes retraité(e) : la photocopie de la notification de l'organisme verseur (Caisse de retraite).
- Si vous touchez des prestations CAF : justificatif(s) de la Caisse d'Allocations Familiales (AAH, AF, RSA...).
- Si vous êtes invalide : le justificatif de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie indiquant le montant de la pension d'invalidité.
- Si vous êtes en arrêt maladie : la notification de la C.P.A.M. indiquant le montant des indemnités versées.

### ◇ Logement

- Si vous êtes locataire : une attestation de paiement de loyer.
- En cas de congé du propriétaire : la photocopie du congé.
- En cas d'expulsion judiciaire : la photocopie du jugement d'expulsion.
- Si vous êtes propriétaire : l'attestation de l'organisme prêteur justifiant la mise à jour des prêts et le cas échéant la photocopie du compromis de vente.

# Souhaits



## Ville de Belfort

- Belfort centre
- Belfort nord
- Pépinière
- Béchaud
- Le Mont
- Les Glacis du Château
- Résidences

## Couronne Belfortaine

- Bavilliers
- Chèvremont
- Cravanche
- Danjoutin
- Denney
- Essert
- Evette-Salbert
- Offemont
- Roppe
- Valdoie

## Autres communes du département

### Secteur sud

- Beaucourt
- Bermont
- Bethonvilliers
- Bourogne
- Châtenois-Les-Forges
- Delle
- Dorans
- Fêche l'Église
- Fontaine
- Foussemagne
- Grandvillars
- Lachapelle s/s Rougemont
- Méziré
- Montreux-Château
- Morvillars
- Novillard
- Petit Croix
- Réchésy
- Saint Dizier l'Évêque

### Secteur Nord

- Anjoutey
- Auxelles Bas
- Bessoncourt
- Chaux
- Etueffont
- Eguenigüe
- Giromagny
- Grosmagny
- Lachapelle s/s Chaux
- Lacollonge
- Larivière
- Lepuix-Gy
- Rougegoutte
- Rougemont Le Château
- St-Germain-Le-Châtelet

## Type de logement

Type de logement souhaité : T1    T2    T3    T4    T5    T6

Logement :    Collectif    Individuel

Mode de chauffage :    Collectif    Individuel

Étage :    Étages inférieurs    Étages supérieurs    Rez-de-Chaussée

